

ICBL Opening Remarks

Intersessional meeting to the Mine Ban Treaty, 18-20 June 2024, Geneva

Merci Monsieur le Président.

C'est avec une profonde émotion et un grand honneur que je me tiens devant vous aujourd'hui en tant que survivant de mines antipersonnel. Mon nom est Sarani Diatta. Je suis Sénégalais, de la région sud, la Casamance où j'ai été blessé par une mine en 1998 dans la cour de mon école lorsque j'avais 12 ans. Je suis également là en ma qualité de coordinateur de l'Association sénégalaise des victimes de mines qui est devenue Initiative Solidaire des Actions de Développement (ISAD-ASVM), membre de la Campagne Internationale pour l'Interdiction des Mines Antipersonnel (ICBL).

Mon histoire personnelle est certes importante, mais je suis là aussi pour partager un appel à l'action urgente et collective dans cette année de la Cinquième Conférence d'Examen de la Convention d'Ottawa.

L'objectif du Traité est de mettre fin aux souffrances causées par les mines antipersonnel. Cela n'est possible qu'en arrêtant d'utiliser ces armes, en détruisant les stocks qui constituent un risque de réutilisation, en assurant la dépollution rapide, et en mettant en œuvre des activités d'éducation aux risques.

Mais aussi, et surtout, arrêter la souffrance causée par les mines implique une forte assistance aux victimes pour qu'elle ne soit pas le parent pauvre de la Convention. Elle est souvent mise à l'écart au profit des autres composantes alors que les survivants de mines sont de plus en plus dans des situations précaires.

Par exemple, les femmes victimes de mines ou en situation de handicap sont souvent victimes d'une double discrimination ; celle fondée sur le handicap et une autre fondée sur le genre.

L'accessibilité aux services ou aux emplois pour les victimes reste toujours un obstacle majeur à leur bien-être. Une politique de discrimination positive doit être accordée en leur faveur.

Nous avons certainement fait d'énormes progrès au cours des 25 dernières années, et c'est pourquoi la Convention sur l'interdiction des mines reste un modèle pour d'autres conventions.

Mais dans chacun des piliers, il reste des défis majeurs que nous devons tous reconnaître et essayer de relever ensemble.

En ce qui concerne **l'utilisation**, il est choquant que tant d'années après que le monde ait dénoncé les mines antipersonnel, qu'il y ait encore des pays qui utilisent ces armes horribles. La Russie en dépose un grand nombre en Ukraine, le Myanmar en utilise depuis longtemps, et la Corée du Nord vient de planter encore des champs de mines sur sa frontière sud. Cette utilisation, qui provoque un nombre très important de nouvelles victimes, doit s'arrêter immédiatement, et les états devraient rejoindre la Convention au plus vite.

Enfin, on encourage vivement l'Ukraine à partager des informations détaillées sur son enquête sur l'utilisation de mines par ses forces armées, qui nous préoccupe fortement.

Il existe encore des **Stocks** dans deux États parties qui auraient dû être détruits il y a longtemps, constituant ainsi des menaces réelles sur la vie des populations.

En ce qui concerne **le déminage et la sensibilisation aux risques**, qui ont le potentiel le plus immédiat de prévenir d'autres accidents de mines, nous avons l'impression d'être coincés.

Nous savions bien que l'objectif de 2025 était hors de portée, mais il aurait dû être possible pour beaucoup plus d'États de l'atteindre avec plus de volonté politique et de soutien international ; c'est le cas de mon propre pays le Sénégal. Les communautés ne peuvent plus attendre.

En attendant, il faut plus de prévention, favoriser l'éducation aux risques pour réduire les accidents de mines.

S'agissant de **l'assistance aux victimes**, nous avons besoin d'occasions régulières et RÉELLES de participer à la planification, à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et d'autres décisions qui touchent nos vies.

Nous avons dit il y a des années « Rien pour nous sans nous » et cela reste d'actualité. Et pour que nous soyons des partenaires efficaces, les organisations locales d'aide aux victimes comme celle que je dirige au Sénégal ont besoin d'être responsabilisées dans les activités qu'elles mènent. On n'accepte pas d'être aidé pour ne rien faire. Pour cela, les organisations locales ont aussi besoin du soutien des bailleurs de fonds pour relever ces défis de toute urgence et de la manière la plus efficace possible car c'est une affaire de tous.

La Campagne internationale pour l'interdiction des mines partagera des commentaires plus détaillés sur ces points tout au long de la semaine et se réjouit de s'engager avec vous tous pour trouver des solutions créatives et durables.

Je vous remercie de votre aimable attention.